



Journée d'action commune du PSE, 24 avril 2010 : Pour une taxe sur les transactions financières !

Briefing sur la TTF pour les militants du PSE

Pourquoi une taxe sur les transactions financières ?

Le 24 avril prochain, le Parti socialiste européen organisera une journée de mobilisation en faveur d'une taxe sur les transactions financières (TTF). Les activités que vous organiserez à l'occasion de notre Journée d'action commune ont un double objectif: elles nous permettent de lancer un débat véritablement citoyen sur cette importante question et par là même, elles vous permettent d'apporter votre contribution aux efforts menés au niveau mondial en faveur de cette initiative.

La TTF a été abordée par le G20 lors de son sommet de Pittsburg en automne dernier. Les dirigeants du G20 ont demandé au Fonds monétaire international (FMI) de présenter une proposition sur "*une contribution équitable et substantielle*" de la part du secteur financier, afin qu'il assume une partie de la charge imposée à la société dans le cadre des interventions de sauvetage du système bancaire. L'une des solutions examinées par le FMI est la taxe sur les transactions financières. **Le prochain sommet du G20, qui doit se tenir au Canada les 26 et 27 juin prochain, doit absolument aboutir à la mise en place d'une taxe mondiale sur les transactions financières (TTF) !** C'est pourquoi la voix des citoyens doit être entendue – maintenons la pression sur les leaders du G20 !

La TTF - un mécanisme très simple :

Chaque fois qu'un produit financier est acheté ou vendu, une petite quote-part (de 0,05%) du prix d'achat ou de vente est prélevée sous forme de taxe. Cette dernière ne concerne que les banques, et non les citoyens ordinaires. **La taxe sur les transactions financières nous permet de garantir que ce soient bien les banquiers qui paient les dégâts de la crise qu'ils ont eux-mêmes causée. Mais la TTF va bien plus loin : elle constitue un outil indispensable pour limiter la spéculation et pour changer et améliorer les fondements mêmes du système financier.** D'où son attrait et sa popularité !

1. Une taxe juste à la charge du secteur financier

La crise financière a représenté un coût énorme pour la société. Les opérations de sauvetage du secteur bancaire ont été directement financées par l'argent du contribuable.

Mais la crise a également généré toute une série de coûts indirects : on estime, en effet, que d'ici à la fin 2011, la crise aura coûté à l'ensemble des Etats membres quelque €3.000 milliards... Soit, €6.000 par habitant. La crise financière a par ailleurs débouché sur une crise de l'emploi : 7 millions d'Européens ont perdu leur travail. Ce chiffre pourrait encore augmenter pour passer à 8 millions d'ici la fin de l'année.

Nous sommes convaincus que la taxe sur les transactions financières est l'instrument le plus adéquat pour faire en sorte que le secteur financier paie pour cette crise dont il est directement responsable. Appliquée à tous les produits financiers, une taxe mondiale sur les transactions financières de seulement 0,05% permettrait de générer des revenus pouvant atteindre €500 milliards



par an... **Soit, un montant suffisant pour atteindre les objectifs de lutte contre le changement climatique et pour éliminer l'extrême pauvreté !** Une taxe européenne sur les transactions financières pourrait aider nos économies à se remettre de la crise et elle permettrait de collecter les fonds nécessaires pour investir dans l'emploi et créer davantage de postes de travail.

2. Une taxe efficace pour changer le système financier

La TTF, c'est bien plus qu'un mécanisme de collecte de fonds : **c'est aussi l'outil idéal pour entamer un changement concret et durable du secteur financier.** La taxe permet de limiter la spéculation et de réorienter la finance vers des activités utiles à la société, laissant de côté les opérations plus risquées.

Au cours des 20 dernières années, le nombre de transactions financières a augmenté de 450%. **Le système financier représente un volume de transactions 70 fois supérieur à celui de l'économie réelle.**

Les traders peuvent réaliser des millions d'euros de bénéfices en exploitant la différence de prix la plus minime, brassant d'énormes quantités d'argent et procédant à un nombre important de **transactions socialement inutiles.** Ces fluctuations créent de l'instabilité et l'argent ainsi généré ne sert pas à répondre aux besoins de la société : ainsi, il ne peut être investi, par exemple, dans une croissance verte ni dans l'emploi.

La taxe sur les transactions financières rend la spéculation plus chère - et donc, moins attrayante pour les opérateurs des marchés financiers. Une telle taxe réduirait grandement le nombre de transactions financières et limiterait radicalement le nombre d'activités risquées.

Les opposants à la TTF argumentent que la taxe causerait une distorsion des marchés financiers. Or, la crise financière nous a clairement montré que les **marchés financiers doivent être régulés**, afin de les rendre plus sûrs et plus utiles à la société dans son ensemble. Les opposants à la TTF nous disent par ailleurs que si la taxe ne peut être mise en place au niveau mondial et qu'elle est appliquée uniquement sur le territoire européen, il en résultera une fuite des capitaux qui ne manquera pas de porter préjudice à notre économie. Mais ils oublient de nous dire que **les taxes sur les transactions financières existent déjà dans de nombreux pays**, et qu'elles semblent fonctionner sans le moindre problème !

La taxe sur les transactions financières est également l'impôt le plus facile et le moins cher à recouvrer : aujourd'hui, les transactions sont effectuées de façon électronique et la taxe peut être prélevée directement au moment où l'ordre de transaction est donné.

Si nous n'arrivons pas à un accord international sur la TTF, nous pourrions commencer, dans un premier temps, par une taxe européenne sur les transactions financières.

3. La situation au niveau européen et au niveau mondial

- En Europe, le processus ne fait que commencer. Emmené par la famille progressiste, le Parlement européen a demandé à la Commission en février dernier d'adopter une position sur le sujet et d'examiner les différentes options permettant la mise en place d'une TTF. Nous devons maintenir la pression sur la Commission afin qu'elle présente une proposition et qu'elle défende cette initiative sur la scène internationale.
- Aux Etats-Unis, les choses ont avancé bien plus rapidement ! Une proposition de loi a été introduite tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants. Le projet de loi propose d'introduire une taxe de 0,25% sur les valeurs et de 0,02% sur les transactions sur les produits dérivés.



4. Le travail du PSE jusqu'à présent

- Lors de son dernier congrès de Prague en décembre 2009, le PSE a apporté son aval à l'appel à l'action de la coalition des Européens pour la réforme financière (EPRF). La campagne de l'EPRF est menée par le Forum progressiste mondial (GPF - initiative du PSE et du Groupe S&D). L'adoption d'une taxe sur les transactions financières constitue l'élément central de la campagne de l'EPRF et de l'action du PSE.
- Le PSE a toujours défendu avec force la mise en place d'une TTF. En 2000, les députés socialistes au Parlement européen avaient déjà déposé une motion concernant un impôt similaire. La résolution n'avait été rejetée qu'à une très courte majorité.
- Tous les premiers ministres et leaders du PSE ont apporté leur aval à la taxe sur les transactions financières, rejoignant ainsi la longue liste des partisans de la TTF, parmi lesquels des centaines d'éminents économistes du monde entier (notamment le Prix Nobel Joseph Stiglitz).

5. Informations supplémentaires

Vous trouverez des informations complémentaires (documents, glossaires,...) sur le site des **Européens pour la réforme financière** (initiative appuyée par le PSE) <http://europeansforfinancialreform.org/fr>.

Si vous avez besoin d'autres matériels, n'hésitez pas à contacter le PSE à l'adresse : actionday@pes.org.

